



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 13 décembre 2018

Vote du budget primitif 2019 par le Département de Loir-et-Cher : des efforts de gestion constants au service d'une ambition forte, 416 M€ pour développer le territoire.

Avec rigueur et volontarisme, dans un climat économique contraint, l'assemblée départementale vient de voter ce jeudi 13 décembre un budget primitif pour 2019 fidèle aux orientations budgétaires évoquées en octobre dernier permettant ainsi d'honorer les engagements pris en matière de maîtrise des dépenses et les ambitions du mandat tout en préservant les capacités financières de la collectivité.

Sans réelle visibilité quant au « dispositif global de soutien en faveur des départements les plus fragiles », avec des recettes de fonctionnement non stabilisées du fait de l'incertitude du montant des dotations de l'État et dans un contexte national particulièrement tendu, le Département de Loir-et-Cher se montre prudent et pragmatique.

Les **318 M€ de dépenses de fonctionnement** s'inscrivent dans l'esprit de rigueur et de maîtrise des dépenses pour l'année 2019, en vertu notamment du contrat financier passé avec l'État et signé en avril 2018. Ce contrat impose aux collectivités signataires un plafond de 1,2 % de hausse annuelle des dépenses de fonctionnement. Malgré cela, le Loir-et-Cher poursuit sa capacité à soutenir le développement du territoire avec notamment :

- 195 M€ en faveur des équipements sanitaires et sociaux,
- 19 M€ pour les infrastructures et les collèges,
- 15 M€ de participation au fonctionnement du SDIS.

L'objectif affiché des **dépenses d'investissement** est maintenu à hauteur de 50 M€ afin de mener à bien de grands projets :

- entretenir et adapter les infrastructures routières (18,4 M€),
- moderniser les collèges et rénover les bâtiments (9,5 M€),
- développer le numérique (7,4 M€).

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les **subventions d'équipement** proposées pour l'exercice 2019 par le Département représentent près de 12 M€ dont :

- 1,5 M€ en faveur des équipements sanitaires et sociaux,
- 500 K€ de soutien aux équipements du SDIS,
- 300 K€ pour les équipements culturels et le patrimoine,
- 670 K€ pour les collèges,
- 261 K€ pour les équipements sportifs.

Pour Nicolas PERRUCHOT, Président du département de Loir-et-Cher :

*« Le Loir-et-Cher continue d'être volontariste et ce budget 2019 respectera donc scrupuleusement la feuille de route que nous nous sommes fixée pour la mandature : **des efforts de gestion constants au service d'une ambition forte** pour assurer à notre territoire les infrastructures numériques, éducatives, routières et environnementales nécessaires à son développement.*

*Dans ce contexte national toujours mouvementé, nous devons plus que **jamais maintenir le cap avec fermeté et pragmatisme pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés** dans notre prospective, ceux pour lesquels les Loir-et-Chériens nous ont donné mandat. »*

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12